

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institut has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LETTRE DE S. S. LE PAPE LEON XIII

Aux supérieurs généraux des ordres et instituts religieux

*A Nos chers Fils les supérieurs des ordres et
instituts religieux*

LEON XIII, PAPE

Chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

N tout temps, les familles religieuses ont reçu de ce Siège apostolique des témoignages particuliers de sollicitude affectueuse et prévoyante, soit quand elles jouissaient des bienfaits de la paix, soit surtout dans les jours de dures épreuves comme ceux que vous traversez en ce moment.

Les graves attaques qui dans quelques pays ont été récemment dirigées contre les ordres et les instituts soumis à votre autorité, Nous causent une douleur profonde. La sainte Eglise en gémit, parce qu'elle se sent tout à la fois blessée au vif dans ses droits et sérieusement entravée dans son action, qui, pour se déployer librement, a besoin du concours des deux clergés, séculier et régulier ; en vérité, qui touche à ses prêtres ou à ses religieux la touche à la prunelle de l'œil. Pour notre part, vous le savez, Nous avons essayé de tous les moyens pour détourner de vous une persécution si indigne, en même temps que pour épargner à ces pays des malheurs aussi grands qu'inévitables. C'est pourquoi, dans plu-

sieurs occasions, Nous avons plaidé votre cause de tout Notre pouvoir, au nom de la religion, de la justice et de la civilisation. Mais Nous espérons en vain que Nos remontrances seraient entendues. Voici, en effet, que, dans ces jours-ci, chez une nation singulièrement féconde en vocations religieuses, que Nous avons toujours entourée de soins très particuliers, les pouvoirs publics ont approuvé et promulgué des lois d'exception, à propos desquelles Nous avons, il y a peu de mois, élevé la voix dans l'espérance de les conjurer.

Nous souvenant de Nos devoirs sacrés et suivant l'exemple de Nos illustres prédécesseurs, Nous réprouvons hautement de telles lois parce qu'elles sont contraires au droit naturel et évangélique, confirmé par une tradition constante, de s'associer pour mener un genre de vie non seulement honnête en lui-même, mais particulièrement saint; contraires également au droit absolu que l'Eglise a de fonder des instituts religieux exclusivement soumis à son autorité, pour l'aider dans l'accomplissement de sa mission divine, tout en produisant les plus grands bienfaits d'ordre religieux et civil, à l'avantage particulier de cette très noble nation elle-même.

Et maintenant Nous Nous sentons intérieurement poussé à vous ouvrir Notre cœur paternel, dans le désir de vous donner et de recevoir de vous quelque consolation sainte et en même temps pour vous adresser des enseignements opportuns afin que, demeurant plus fermes encore dans l'épreuve, vous en recueilliez des mérites abondants devant Dieu et devant les hommes.

Parmi les nombreux motifs de courage qui naissent de la foi, rappelez-vous, chers fils, cette parole solennelle de Jésus-Christ : *Vous serez heureux lorsqu'on vous maudira et qu'on vous percécutera et qu'on mentira de toute manière contre vous à cause de moi* (1). Reproches, calomnies, vexations fondront sur vous à cause de moi : alors vous serez heureux. On a beau, en effet, multiplier contre vous les prétextes d'accusation pour vous abaisser : la triste réalité n'en éclate pas moins à tous les yeux. La véritable raison de vous poursuivre c'est la haine capitale du monde contre la *Cité de Dieu* qui est l'Église catholique. La véritable intention, c'est de chasser, si c'est possible, de la société l'action restauratrice du Christ, si universellement bienfaisante et salutaire. Personne n'ignore que les religieux de l'un et de l'autre sexe forment une élite dans la *Cité de Dieu* : que ce sont eux qui représentent particulièrement l'esprit et la mortification de Jésus-Christ : eux qui, par l'observation des conseils évangéliques tendent à porter les vertus chrétiennes au comble de la perfection ; eux qui, de bien des manières, secondent puissamment l'action de l'Église. Dès lors il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui, comme dans d'autres temps sous d'autres formes iniques, la *Cité du monde* s'insurge contre eux, surtout les hommes qui, par des pactes sacrilèges sont plus étroitement liés et plus servilement soumis au *Prince du monde lui-même*.

Il est clair qu'ils considèrent la dissolution et l'extinc-

(1) Matth., V. 11.

tion des Ordres religieux comme une manœuvre habile pour réaliser leur dessein préconçu de pousser les nations catholiques dans la voie de l'apostasie et de la rupture avec Jésus-Christ. Mais s'il en est ainsi, on peut dire de vous en toute vérité : *Vous êtes heureux*, parce que vous n'êtes haïs et poursuivis qu'à cause du genre de vie que vous avez librement choisi par attachement pour le Christ.

Si vous suiviez les maximes et les volontés du monde il ne vous inquiéterait pas et vous comblerait même de ses faveurs. *Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui*, mais parce que vous marchez dans des voies opposées aux siennes, vous êtes exposés aux insultes et à la guerre. *A cause de cela le monde vous hait* (2). Le Christ lui-même vous l'a prédit. Aussi vous regarde-t-il avec d'autant plus de complaisance et de prédilection qu'il vous voit plus conformes à lui-même quand vous souffrez pour la justice. Et vous, *participant aux souffrances du Christ, réjouissez-vous* (3). Aspirez au courage de ces héros qui *s'en allaient joyeux à la vue de l'assemblée parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir pour Jésus-Christ* (4).

A cette gloire qui vient du témoignage de votre conscience (5), se joignent, sans que vous les recherchiez, les

(2) Ioann., XV, 19.

(3) I Petr. IV, 13.

(4) Act., V, 41.

(5) II Cor., I, 12.

bénédictions de tous les honnêtes gens. Tous ceux qui s'intéressent vraiment à la paix et à la prospérité du pays, estiment qu'il n'y a pas de citoyens plus honnêtes, plus dévoués et plus utiles à leur patrie que les membres des congrégations religieuses ; et ils tremblent à la pensée de perdre, en vous perdant, tant de biens précieux qui tiennent à votre existence. C'est une multitude d'indigents, de délaissés, de malheureux au profit desquels vous avez fondé et vous soutenez toutes sortes d'établissements avec une intelligence et une charité admirables. Ce sont les pères de famille qui vous ont confié leurs fils et qui jusqu'à présent comptaient sur vous pour leur donner l'éducation morale et religieuse, cette éducation saine, vigoureuse et féconde en fortes vertus qui ne fut jamais plus nécessaire qu'à notre époque ! Ce sont les prêtres qui trouvent en vous d'excellents auxiliaires de leur important et laborieux ministère. Ce sont les hommes de tout rang qui, par ce temps de perversion, trouvent des directions utiles et des encouragements au bien dans vos conseils, autorisés par l'intégrité de votre vie. Ce sont surtout les pasteurs sacrés qui vous honorent de leur confiance, qui vous considèrent comme les instituteurs expérimentés du jeune clergé et reconnaissent en vous ces *vrais amis de leurs frères et du peuple* (6), qui offrent pour eux à la clémence divine des prières et des expiations incessantes.

Mais personne ne peut apprécier les mérites insignes

(6) II Machab, XV, 14.

des ordres religieux avec plus de justice que Nous, qui du haut de ce siège devons veiller aux besoins de l'Eglise universelle.

Déjà dans d'autres actes Nous en avons fait une mention particulière. Qu'il Nous suffise en ce moment de louer la grande ardeur avec laquelle ils suivent non seulement les directions, mais les moindres désirs du Vicaire de Jésus Christ, entreprenant toutes les œuvres d'utilité chrétienne et sociale qu'il leur indique, s'en allant sur les plages les plus inhospitalières, bravant toutes souffrances et la mort elle-même, comme plusieurs l'ont glorieusement prouvé dans la dernière révolution de la Chine.

Si, parmi les plus chers souvenirs de Notre long pontificat, Nous comptons d'avoir élevé par Notre autorité un grand nombre de serviteurs de Dieu aux honneurs des autels, ce souvenir Nous est d'autant plus doux qu'ils appartiennent en majorité aux Instituts réguliers à titre de fondateurs ou de simples religieux.

Nous voulons rappeler encore pour votre consolation que parmi les hommes du monde distingués par leur situation et par leurs connaissances des nécessités sociales, il ne manque pas d'esprits droits et impartiaux, qui se lèvent pour louer vos œuvres, pour défendre votre droit inviolable de citoyens et votre liberté encore plus inviolable de catholiques. Certes il suffit de n'être pas aveuglé par la passion pour voir combien c'est montrer peu de prévoyance et de noblesse que de frapper

des hommes qui, sans rien espérer et sans rien demander pour eux-mêmes, se dépensent tout entiers au service de la société. Que l'on considère seulement avec quel zèle ils s'appliquent à développer chez les enfants du peuple les germes de bonté naturelle qui autrement seraient étouffés, à leur détriment et au détriment d'autrui. Semences précieuses que, la grâce aidant, les religieux cultivent patiemment et assidûment, préservent de toute atteinte mortelle et conduisent à maturité. C'est ainsi que, sous leur influence s'épanouissent comme des fruits magnifiques, l'amour éclairé de la vérité, l'honnêteté, le sentiment du devoir, la fermeté du caractère et la générosité dans le sacrifice. Et quoi de plus propre à assurer l'ordre et la prospérité des Etats ?

Cependant, chers fils, puisque la malignité du monde vous poursuit au point de prétendre faire œuvre utile et louable en foulant aux pieds dans vos personnes les droits les plus sacrés et qu'elle croit ainsi *rendre hommage à Dieu* (7), adorez avec une humilité confiante les desseins de Dieu. S'il laisse parfois le droit succomber sous la violence, il ne le permet que dans des vues supérieures de plus grand bien ; de plus c'est sa coutume de secourir efficacement et par des voies imprévues ceux qui souffrent pour lui et se confient à lui.

S'il place des obstacles et des contradictions sur la route de ceux qui professent par état la perfection chrétienne, c'est afin d'éprouver et de fortifier leur vertu ;

(7) Ioann, XVI, 2.

c'est plus particulièrement pour affermir et retremper leurs âmes exposées à s'affaiblir dans une longue paix.

Tâchez donc de correspondre à ces vues paternelles de Dieu. Adonnez-vous avec un redoublement d'ardeur à une vie de foi, de prière et d'œuvres saintes. Faites régner parmi vous la discipline régulière, l'union fraternelle des cœurs, l'obéissance humble et empressée, l'austérité du détachement et l'ardeur pieuse pour la louange divine. Que vos pensées soient hautes, vos résolutions généreuses et votre zèle infatigable pour la gloire de Dieu et l'extention de son règne ! Puisque, par le malheur des temps, vous vous trouvez ou déjà frappés ou menacés par des lois funestes de dispersion, vous reconnaîtrez que les circonstances vous imposent le devoir de défendre avec plus de zèle que jamais l'intégrité de votre esprit religieux contre le contact dissipant du monde, et de vous tenir toujours prêts et agueris contre toute épreuve.

Sur ce point, Nous vous rappelons que diverses instructions ont été adressées aux Réguliers par ce Siège apostolique et que d'autres prescriptions sont émanées des supérieurs eux-mêmes. Il faut que les unes et les autres gardent leur pleine vigueur et soient observées en conscience.

Et maintenant, religieux de tout âge, jeunes ou vieux levez les yeux vers vos illustres fondateurs ! Leurs maximes vous parlent, leurs statuts vous guident, leurs exemples vous précèdent ! Que votre application la plus

douce et la plus sainte soit de les écouter, de les suivre, de les imiter ! C'est ainsi qu'ont agi un grand nombre de vos aînés dans les temps les plus durs. C'est ainsi qu'ils vous ont transmis un riche héritage de courage invincible et de vertus sublimes. Montrez-vous dignes de tels pères et de tels frères afin que vous puissiez dire tous, en vous glorifiant justement : *Nous sommes les fils et les frères des saints !* C'est ainsi que vous obtiendrez les plus grands avantages pour vous-mêmes, pour l'Eglise et pour la société. En vous efforçant d'atteindre le degré de sainteté auquel Dieu vous a appelés, vous remplirez les desseins de sa Providence sur vous et vous mériterez les récompenses surabondantes qu'il vous a promises. L'Eglise, cette mère si tendre qui a comblé vos instituts de ses faveurs, obtiendra de vous, en échange, une coopération plus fidèle et plus efficace que jamais à sa mission de paix et de salut. La paix, le salut, voilà les deux besoins urgents de la société actuelle travaillée par tant de causes de corruption et d'affaiblissement. Pour la secouer, pour la ramener repentante aux pieds de ce très miséricordieux Rédempteur, il faut des hommes de vertu supérieure, de parole vive, de cœur apostolique, qui aient, en même temps, la puissance d'attirer les grâces célestes. Vous serez de ces hommes, nous n'en doutons pas, et vous deviendrez ainsi les bienfaiteurs les plus opportuns et les plus insignes de la société.

Chers fils, la charité du Seigneur Nous inspire une dernière parole pour raffermir en vous les sentiments

dont vous êtes animés envers tous ceux qui attaquent vos instituts et veulent entraver votre action.

Autant par conscience vous devez garder une attitude ferme et digne, autant par profession vous devez vous montrer toujours doux et indulgents, parce que c'est dans le religieux que doit particulièrement resplendir la perfection de cette vraie charité qui se laisse toucher par la commisération, mais qui ne connaît point la colère. Sans doute à vous voir ainsi payés d'ingratitude, à vous voir ainsi repoussés, la nature s'attriste, mais, chers fils, que la foi vous réconforte par ses oracles ! Elle vous rappelle l'exhortation sublime : *Triomphez du mal par le bien* (8). Elle vous met sous les yeux l'incomparable magnanimité de l'Apôtre : *On nous maudit et nous bénissons ; on nous persécute et nous supportons ; on blasphème contre nous et nous bénissons* (9). Par-dessus tout elle nous invite à répéter la supplication du bienfaiteur suprême du genre humain, Jésus, suspendu sur la croix : *Père, pardonnez-leur !*

Donc, chers fils, *fortifiez-vous dans le Seigneur* (10). Vous avez avec vous le Vicaire de Jésus-Christ, vous avez avec vous tout le monde catholique qui vous regarde avec affection, respect et reconnaissance.

Du haut du ciel vos glorieux pères, vos glorieux frères vous encouragent. Votre chef souverain, Jésus-

(8) Rom., XII, 21.

(9) I Cor. IV, 12-13.

(10) Eph., V, 10.

Christ, vous ceint de sa force et vous couvre de sa vertu.

Fils bien-aimés, adressez-vous à son Cœur divin avec une confiance filiale et de ferventes prières. Vous y trouverez toute la force nécessaire pour vaincre les plus furieuses colères du monde. Il y a une parole qui retentit à travers les siècles, toujours vivante, toujours pleine de consolation : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (11).

Puissiez-vous trouver encore quelque consolation dans Notre Bénédiction qu'en ce jour, consacré à la mémoire triomphante des principes des apôtres, nous sommes heureux d'accorder dans toute sa plénitude à chacun de vous et à toutes et chacune de vos familles, qui Nous sont très chères dans le Seigneur.

Donné à Rome près saint Pierre, le 29 juin de l'année 1901, vingt-quatrième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

OBITUAIRE

M. l'abbé W. Elais, curé de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, décédé.

M. l'abbé E. Dubois, sous-diacre, décédé à Sainte-Thérèse.

(11) *Ioann.*, XVI, 33.

A L'UNIVERSITE LAVAL

A QUEBEC

CLOTURE DE L'ANNEE ACADEMIQUE

Discours du Recteur

(Suite et fin)

LE député du North Oxford croit que les progrès de l'industrie allemande sont dus à ce que l'étude du grec et du latin est plus négligée en Allemagne qu'en Angleterre. M. Williams ne partage pas cette idée et il énumère dans son livre un certain nombre de raisons qui expliquent le fait incontestable qui l'effraie : « L'homme d'affaires allemand est modeste... il respecte les goûts, les manies même du client... il ne refuse pas les petites commandes ... il ne se lasse pas d'améliorer sa fabrication. il oblige ses commis-voyageurs à apprendre les langues des peuples avec lesquels ils font affaires ... surtout il veut des employés intelligents et savants ... il veut de nombreuses écoles techniques sans doute, mais il veut aussi des écoles où les jeunes gens font un cours classique, se livrent à un enseignement qui a pour lui la grande majorité des esprits cultivés, une tradition quatre fois séculaire et les plus brillants états de service. »

C'est indéniable, l'Allemagne est le pays du monde où l'enseignement du grec et du latin est le plus répandu.

« En 1893, dit M Darlu, maître de conférences de Sèvres et de Fontenay, il y avait en Prusse 89,000 élèves dans les gymnases recevant la culture gréco-latine ; 35,000 dans les real-gymnases, établissements d'enseignement secondaire à culture latine. il n'y avait que 27,000 élèves dans les real-schulen ou établissements d'enseignement moderne, comme nous disons. La proportion est donc de quatre vingts pour cent étudiant le grec et le latin sur cent vingt cinq mille élèves de l'enseignement secondaire dans ce pays de trente millions d'habitants. »

Et ces Allemands si bien nourris de latin et de grec envahissent les carrières commerciales et industrielles non seulement en Allemagne mais partout. L'éducation classique qu'ils ont reçue, leur permet de remplir tellement bien leurs fonctions qu'on les préfère à ceux à qui cette formation fait défaut.

« Il ne paraît pas que la culture classique affaiblisse le génie commercial des Allemands, dit M. Darlu. On m'a dit que les offices de la cité de Londres sont inondés d'employés allemands : en sorte qu'en Angleterre la question se pose en ce moment même, si on ne créera pas un enseignement secondaire pour la bourgeoisie commerçante, afin de soutenir la lutte contre l'Allemagne. »

On comprend donc en Angleterre toute l'utilité des études classiques, même pour ceux qui se destinent au commerce et à l'industrie. C'est ce qui a fait dire à M. Picot, membre de l'Institut de France : « Quand je constate le développement des études latines en Angleterre, et l'exigence, à l'entrée de toutes les carrières, et notamment de celle des Indes, des examens de latin qui sont presque équivalents à ceux de notre licence, je ne pense pas imaginer que les études latines affaiblissent dans une race les qualités d'action. »

Même le peuple américain, le peuple industriel par excellence, comprend qu'elle est nécessaire la culture de ces langues anciennes que l'on voudrait faire disparaître ici. Depuis quinze ou vingt ans, on fait aux Etats-Unis les plus grands efforts pour créer un enseignement supérieur qui soit digne de la nation ; l'année dernière, \$47,000,000 y ont été donnés par les millionnaires pour les institutions de charité et surtout pour les universités qu'on veut organiser sur le modèle de celles d'Europe.

En 1898, dans une lecture dont on a beaucoup parlé, un professeur de l'université du Texas, M. Fitz Hugh, tenait ce langage : « Jeunes hommes et jeunes femmes, cultivez les études latines et votre succès sera certain, à quelque travail que vous vous occupiez, mais surtout si vous avez en vue le succès pratique ; si vous voulez devenir des hommes ou des femmes d'action, c'est dans ce cas surtout que je vous engage à vous perfectionner

dans les lettres latines. Notre devoir nous est tout tracé : nous devons élever l'enseignement au niveau de l'idéal américain tel que l'a exprimé, en 1893, le rapport du Congrès de l'éducation nationale, de façon à pouvoir ensuite étudier les moyens qui nous permettent d'égaliser et de dépasser le vieux monde dans cette éducation classique qui est le principal secret de sa force et de sa grandeur » (1).

En Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis, on est donc persuadé que les jeunes gens, même ceux qui se destinent au commerce et à l'industrie, recueillent toujours le plus grand profit des études classiques et de l'influence qu'elles exercent sur la formation de leur esprit et le développement de leurs qualités naturelles. Ainsi M. Paillart, de la Chambre de commerce d'Abbeville, en constatant ce fait, n'a pu s'empêcher d'écrire : « Les Allemands, les Anglais, les Américains que l'on nous cite constamment pour la glorification de l'enseignement secondaire moderne, viennent vers nos études classiques, alors que la tendance de notre époque semble, par un singulier retour, nous porter, sous prétexte d'imiter les autres, vers un genre d'études dont ils reconnaissent de plus en plus l'insuffisance.

On ne niera pas le côté essentiellement pratique de ces trois peuples ; ils ont senti cependant jusqu'à quel point les études du grec et du latin étaient le complément nécessaire de la formation des individus comme

(1) The philosophy of the humanities.

de la formation même des nations ; et quand on examine leurs programmes, on est stupéfait de la quantité énorme de grec et de latin qu'ils y font figurer » (2).

L'opinion de M. Paillart est celle qu'ont exprimée un grand nombre des principaux industriels de France.

Il est difficile de parler plus clairement que le président de la Chambre de commerce de Tourcoing : « Nous savons, dit-il, qu'on a reproché aux études humanitaires de ne pas être en harmonie avec les conditions de la vie moderne. C'est contre ce grief que nous nous élevons, parce que nous pensons que logiquement et pratiquement, les études humanitaires doivent être une préparation aux études utilitaires. »

« Nous ne ferons le procès à aucun système. Ce que nous souhaitons, c'est un enseignement qui fasse de nos jeunes gens des hommes de caractère, d'action, d'initiative, des hommes sachant penser par eux-mêmes, ayant le sentiment de la responsabilité et la promptitude de la décision. Il sera temps encore d'en faire ensuite des hommes spéciaux. »

« Or cette base fondamentale de la formation du jeune homme, nous croyons la trouver dans la culture de l'esprit par les études humanitaires. »

Et cette affirmation, les faits en montrent l'évidence. « Dans les écoles supérieures de commerce et d'industrie aussi bien que dans la plupart des entreprises industrielles et commerciales, dit M. Doumerc, président de

(2) Enquête sur l'enseignement secondaire, V. 2.

la Chambre de commerce de Montauban, on a constaté que les élèves diplômés de l'enseignement secondaire classique tenaient le premier rang, ce qui indique clairement que les études qu'ils avaient faites et la culture intellectuelle qu'ils avaient reçue constituent une excellente préparation à l'enseignement pratique qui leur est ultérieurement donné. »

Et la raison de ce succès bien constaté, c'est que l'enseignement classique « développe et élève l'esprit, contribue à former le caractère et à fortifier toutes les qualités morales » (3).

De plus, ajoute un autre grand industriel, président de la Chambre de commerce de Marseille : « La carrière commerciale conduit son homme aussi fréquemment que tout autre aux hautes régions du pouvoir. L'éducation et l'instruction, avec les études classiques à la base, sont alors nécessaires, non seulement pour lui donner l'ampleur de vues et le degré de philosophie qui permettent de gouverner les hommes, mais aussi pour le sauver du ridicule. »

Aussi Mgr Baunard affirme que, sur le chiffre total des écoles d'enseignement secondaire dans le nord de la France, les deux-tiers appartiennent à l'enseignement classique. Car les industriels et les commerçants estiment que leurs enfants, futurs hommes d'industrie ou de négoce comme eux, ont tout à gagner à recevoir

(3) M. Isaac, président de la Chambre de commerce de Lyon.

d'abord une culture d'où leur viendra leur supériorité.

Qu'on me permette enfin de citer l'opinion de M. Leroy-Beaulieu, le grand économiste de France : « C'est à propos du latin que je voudrais vous dire quelques mots et précisément parce que je suis un homme qui, après avoir quitté le lycée, après avoir fait des études à l'étranger, après avoir été étudiant en Allemagne, ce qui était rare dans ce temps-là, s'est adonné à l'étude du problème pratique. Je n'ai jamais éprouvé, quant à moi, qu'avoir fait de fortes études classiques fut une gêne pour comprendre les questions de finance, les questions économiques, les questions coloniales, pour aimer la colonisation et pour en faire..... J'ai ressenti tout au contraire, que de fortes études latines, comme on en faisait au temps de mon adolescence, donnaient à l'esprit une étendue, une vigueur à la fois et une souplesse qui lui permettaient de maîtriser les connaissances dont je viens de parler, qui le rendent apte à bien juger et à bien réussir dans les problèmes et les applications économiques ».

Voilà les témoignages d'hommes bien compétents, les résultats d'expériences faites sérieusement et il semble qu'on ferait bien d'en tenir compte quand il s'agit de porter jugement sur la délicate question de l'éducation. Il est étonnant parfois de voir l'assurance et la légèreté avec lesquelles quelque uns se prononcent sur les problèmes qui intéressent le plus l'avenir de notre cher pays. Evidemment leurs intentions sont excellentes, le plus sincère patriotisme les anime. Mais encore devraient-

ils se montrer plus prudents, se mettre au courant des expériences faites ailleurs, interroger ceux qui peuvent leur donner des renseignements utiles, craindre de devenir des hommes à idées fixes, allant toujours de l'avant avec les œillères, à droite et à gauche, ne voyant rien de ce qui se passe autour d'eux, n'écoutant ni observations ni objections.

*
* *

Ainsi il paraît bien dangereux d'admettre l'opinion émise par le *Canada medical Record* de Montréal, dans un article publié au mois de février dernier (4). L'auteur se demande pourquoi les portes des facultés de droit et de médecine restent fermées à ceux qui n'ont pas étudié le grec et le latin. L'étude de ces langues anciennes ne serait pas du tout nécessaire à un jeune homme, paraît-il, pour devenir un habile médecin ; par conséquent les longues années données à cette étude sont à peu près des années perdues.

Or, cette question a été sérieusement étudiée, depuis quelques années, dans les différents pays de l'Europe.

(4) " There are many in the medical profession to-day who question very much the wisdom of young men who desire to become physicians devoting so much of their school training in the acquisition of latin and grec. No one who gives the matter careful consideration, unless unduly prejudiced, must admit that it is quite possible to become a skilled physician and surgeon without having devoted a great deal of attention in the dead languages. "

En 1893, le gouvernement français demanda à toutes les facultés de médecine de dire ce qu'elles en pensaient. Toutes, à l'exception de la faculté de Bordeaux, répondirent que la science médicale avait noué avec les langues classiques une alliance trop étroite pour qu'elle puisse s'en affranchir.

La réponse de la faculté de Paris fut rédigée par le docteur Potain : « A l'unanimité, écrivait-il, la Commission déclare que le programme d'étude correspondant au baccalauréat moderne ne constitue pas, suivant elle, une préparation appropriée à l'étude de la médecine et qu'il ne convient pas de l'admettre comme y donnant accès. »

Un autre rapport qui fut très remarqué fut celui du docteur Renaud, présenté au nom de la faculté de Lyon. Pour que le médecin soit à la hauteur de sa tâche, disait le docteur Renaud, il doit posséder l'autorité morale et, par conséquent, la supériorité que l'homme reçoit d'une haute culture intellectuelle, et l'opinion publique la place, cette supériorité, chez ceux qui ont reçu la culture classique.

La fin du rapport présenté par le docteur Renaud est digne d'attention : « Nous sommes d'avis que l'intérêt bien entendu des hautes études médicales consiste, non pas à ouvrir trop grande la porte des facultés de médecine pour les encombrer de sujets munis d'une culture de second ordre, manifestement inférieure à celle résultant des études classiques, mais qu'il importe, au contraire, d'établir, à l'entrée même de la carrière

une sélection suffisante pour éviter cet immense inconvénient, l'abaissement forcé des études, des examens et de la valeur des diplômes. »

Les adversaires du latin s'adressèrent alors à la Chambre des députés et lui demandèrent de « reviser les règlements universitaires qui ferment à l'enseignement secondaire moderne certaines carrières libérales et publiques, notamment la médecine. » La Chambre refusa de se rendre à ce désir. Trois fois on est revenu à la charge, trois fois les députés ont affirmé que la connaissance des langues modernes ne saurait suppléer à l'ignorance des langues qui ont fourni à la médecine tout son vocabulaire technique, que le jeune homme, avant de se livrer à l'étude de la médecine, doit avoir acquis des habitudes de réflexion, de précision, de développement d'esprit, de maturité que seul le cours classique peut donner. »

Il n'est peut-être personne en France qui soit en état de donner sur ce sujet une opinion plus sage que l'éminent doyen de la Faculté de médecine de Paris, M. le Dr Brouardel. Depuis de longues années, il a suivi de près les élèves, il s'est intéressé à eux, il a pu remarquer la formation intellectuelle qu'avait reçue ceux dont les succès ont été les plus brillants ; or voici ce qu'il disait quand il a rendu témoignage devant la Commission d'enquête sur l'enseignement secondaire : « Lorsque je suis devenu doyen de la Faculté de médecine, j'ai travaillé beaucoup à ce que les licenciés

ès-sciences fussent dispensés du baccalauréat ès-lettres et fussent admis à faire leurs études médicales. Que pour l'enseignement supérieur la gymnastique de l'esprit soit acquise par un procédé ou par un autre, cela me semblait indifférent. Il nous est venu près de deux cents licenciés ès-sciences depuis une dizaine d'années. Et bien j'ai pu constater que leurs notes d'examens, sont très inférieures à celles de la moyenne des élèves. Ce sont cependant des gens distingués, ayant beaucoup travaillé Cette constatation nous a fort émus.....

“ Il y a un point sur lequel j'appelle votre attention : je crois que les licenciés ès-sciences n'ont pas les méthodes nécessaires pour aborder les études médicales. Au contraire ceux que nous avons dispensés du baccalauréat ès-sciences et qui sont licenciés ès-lettres ou licenciés en droit, font des élèves exceptionnellement distingués. Il y a là un résultat tout différent de celui qu'on attendait au premier abord mais qui est nettement accusé. Je serais heureux que vous en parliez M. Lippman et que vous lui fassiez développer ce point. Il m'a parlé un jour, en quelques mots, au sortir de l'Institut, du fait suivant : Des jeunes gens sont arrivés brillamment au doctorat ès-sciences, sans faire d'études littéraires. Eh bien, une fois qu'ils sont reçus docteurs, ils ne travaillent plus, ils ne font plus de découvertes ; guidés, ils vont bien, mais pour marcher seuls, ils n'ont pas la gymnastique suffisante. Leur initiative est en défaut. ”

“ Dans les conditions actuelles, je ne crois donc pas

que l'enseignement moderne ait développé chez les jeunes gens que j'ai vus et suivis, les qualités de maturité, de réflexion et de précision, qui sont nécessaires pour bénéficier de l'enseignement supérieur. »

Il faut donc espérer que les médecins de notre province ne se rendront pas au désir exprimé par le *Canada Medical Record*. Ils aiment trop leurs profession pour l'exposer à recevoir dans son sein des jeunes gens qui pourraient n'en être pas dignes ; ils ont trop à cœur l'intérêt du Canada pour ne pas travailler à accroître le crédit d'hommes qui ont eu le respect de tous parce qu'on les voyait entourés de l'auréole produite par une haute culture intellectuelle.

De là faut-il conclure que tous les enfants doivent être dirigés vers les séminaires et les collèges ? Evidemment non. Il en est, et en très grand nombre, auxquels les humanités classiques ne conviennent pas. Pour eux, il faut multiplier les écoles commerciales, agricoles et industrielles, doter ces écoles richement, leur donner un personnel d'élite, un outillage modèle.

Tout cela ne peut se faire qu'avec le temps. Dans un pays aussi jeune et aussi étendu que le nôtre, les besoins sont nombreux, les dépenses sont fortes et les revenus assez faibles ; le gouvernement ne peut par conséquent pas faire tout ce qu'il désire.

Plus tard cet enseignement spécial s'organisera nécessairement ; il devra chercher sa clientèle dans l'élite de l'enseignement primaire et non dans le rebut de l'ensei-

gnement classique. On verra même, il faut l'espérer, les jeunes gens y entrer, au sortir des collèges, comme on entre aujourd'hui à l'école de médecine, comme on entre en France aux écoles Normale, Centrale, Polytechnique, de Saint-Cyr, etc. Alors tous ceux que leur situation de fortune ou leur intelligence rendent susceptibles de devenir des chefs d'industrie ou de commerce, auront reçu dans ces écoles technologiques une instruction spéciale qui sera d'autant plus parfaite qu'elle aura pour base l'enseignement classique.

Pour arriver à ce résultat, il faudra abrégier la durée des études, et c'est là qu'est la grande réforme à opérer ; il faudra alléger les programmes, décharger l'enseignement classique des excroissances qui s'étouffent, faire en sorte que le jeune homme, à dix-sept ou à dix-huit ans, ait terminé son cours et désire entrer dans l'industrie, dans le commerce ou dans toute autre carrière, s'il reconnaît qu'il n'a pas les loisirs, les moyens, les aptitudes nécessaires pour aborder l'enseignement supérieur.

* * *

Un nouveau professeur a été récemment nommé à la Faculté de médecine. Ceux qui savent comment s'est faite cette nomination, peuvent témoigner que M le Dr Mathieu ne sera jamais tenu de me montrer beaucoup de reconnaissance pour l'honneur qu'il vient de recevoir.

Il est agréable de le dire : l'Université est grandement embarrassée chaque fois qu'il s'agit de choisir un nouveau membre pour la Faculté de médecine. Ses anciens élèves vivant à Québec, sont tous intelligents et studieux, honnêtes et religieux. Dieu merci, ils ne sont pas de ceux qui disent : quand nous sommes dans notre laboratoire nous oublions notre oratoire. Ils savent passer facilement de l'étude à la prière, du bureau de travail à l'église.

L'an dernier, l'un des curés de Québec disait : « Mes médecins sont mes meilleurs paroissiens ». C'est un bel éloge à l'adresse des anciens élèves de l'Université et c'est un honneur pour l'institution dans laquelle ils ont été formés.

Cela suffit pour faire apprécier les qualités du nouveau confrère qui a été jugé digne d'être choisi comme le *primus inter pares*.

* * *

Il y a près de quinze ans déjà, M. Ludovic Brunet terminait son cours de droit à l'Université. Il comprit toute la vérité de cette parole qu'un grand homme disait un jour à son fils : « Mon fils, vos classes sont finies, vos études commencent ». M. Brunet n'a jamais cessé de travailler ; il a cherché et trouvé son bonheur dans l'étude ; il a goûté cette joie que saint Augustin appelle *gaudium de veritate*. Il a voulu cette année donner un bel exemple à notre jeunesse instruite et

faire plaisir à son *Alma mater* en préparant l'examen de doctorat qu'il a subi avec succès. Il a droit et à nos félicitations et à nos remerciements.

* * *

Il est rare qu'une année académique puisse se passer sans que l'Université ait à regretter la mort de personnes qui lui sont chères.

Cette année, elle a eu bien raison de prendre part au deuil occasionné par le décès de la reine Victoria qui est morte en même temps que le siècle dont elle a été une des gloires. Avec elle, comme elle et, en grande partie par elle, l'Angleterre a été presque toujours heureuse sous son règne, le plus long qu'ait connu l'histoire de cette grande nation à laquelle nous appartenons. Elle a laissé à son fils quelque chose mieux qu'une couronne impériale : elle s'est laissée elle-même dans l'exemple d'une vie exemplaire, dans la conscience d'une moralité sans tache, l'hommage rendu par tout son peuple (on pourrait dire par le monde entier) à ses vertus de femme de mère et de reine.

M. Prince, professeur à la Faculté de Droit, vous rappellera dans quelques instants les belles qualités de cette grande Souveraine qui a signé la Charte Royale donnant à l'Université son existence civile.

Tout récemment, le diocèse de Saint-Hyacinthe, ou plutôt l'Eglise du Canada, tout entière, pleurait la mort

d'un évêque dont la vie a été un tissu admirable de simplicité et d'enthousiasme pour le bien, de foi vive et de charité ardente pour Dieu et pour les âmes. On peut dire de Mgr Moreau ce que saint Jean-Chrysostome disait de saint Paul : *cor Pauli, cor Christi*. Ce saint évêque pouvait dire de lui ce que saint Paul disait de lui-même : *Mihi vivere Christus est* ; il pouvait dire à toutes les âmes dont il avait la charge : *Quæ et didicistis et accepistis et audistis in me, hæc agite*.

Les Livres Saints nous engagent à louer les hommes illustres : *Laudemus viros gloriosos* (5). Tous les peuples ont suivi ce conseil de la divine Sagesse, et Tacite remarque que les anciens ont toujours transmis les hauts faits et raconté la vie de leurs grands hommes : *clarorum virorum facta moresque posteris tradere antiquitus usitatum* (6). La raison en est, dit l'historien, que, si nous avons la force, nous devons les honorer en les imitant, *si natura suppeditet, similitudine decoramus*.

Il faut espérer que la vie si sainte de Mgr Moreau sera bientôt racontée par un de ceux qui ont eu le bonheur de le voir souvent à la prière, à son office, à l'église, à l'autel où il se remplissait de la divinité pour la déverser ensuite sur les autres. On dit que l'exemple des braves rend la bravoure à qui serait tenté d'en manquer. L'histoire de la vie si sacerdotale et si méritoire de Mgr Moreau donnera du courage à tous ceux qui veulent le

(5) Eccl.—44.

(6) 2^o Agricolæ—I audistis.

bien et elle montrera à tous ce que peut faire l'homme qui cherche en Dieu et la lumière et la force.

L'Université vient aussi de verser des larmes bien amères sur la tombe d'un de ses plus anciens et de ses plus dévoués professeurs, M. l'abbé Verreau. La mort est venue saisir à l'improviste ce saint prêtre, mais il était admirablement préparé à paraître devant Dieu par sa haute piété et par près de cinquante ans d'une vie vraiment sacerdotale et exemplaire.

Tous reconnaissent en lui cet homme que nos Saints Livres appellent *vir amabilis ad societatem*. Plein de douceur, d'humilité, d'affabilité, il faisait penser à ce dicton espagnol : Dieu veut que ses prêtres soient des gentilshommes.

Un jour, en parlant des qualités nécessaires au prêtre, il citait cette parole de Saint Augustin : *Lucere vanum, ardere parum, lucere simul et ardere perfectum*, avoir la science sans piété, ce n'est que vanité ; avoir la piété sans la science, c'est être exposé à faire peu de bien ; avoir la science et la piété, c'est une perfection à laquelle tout prêtre doit tendre et à laquelle était parvenu M. l'abbé Verreau. Jamais le vieux séminaire de Québec et l'Université Laval n'oublieront cet ami des bons et des mauvais jours qui laisse ici plus qu'un souvenir : il laisse l'exemple à suivre et l'espérance qu'il est véritablement auprès de Dieu un bienveillant protecteur.

Mgr Laflamme veut bien nous dire ce soir les

qualités de ce prêtre distingué et surtout son sincère attachement à notre séminaire dont il a été l'élève, et à notre Université dont il était le professeur.

M. l'abbé Casgrain a écrit sur M. Verreau un article que publiera l'*annuaire* de l'Université. C'est un ami qui parle d'un ami, un savant qui parle d'un savant. L'article est digne de l'un et de l'autre.

* * *

Au siècle dernier, un évêque de Bruges inscrivait sur ses armoiries cette brève parole : *Ut prosim*, que je serve à quelque chose.

Afin de témoigner à Dieu leur reconnaissance pour les bienfaits reçus, les directeurs et les professeurs de l'Université veulent faire leur cette devise de l'éminent prélat ; car eux aussi, ils veulent être utiles ; ils veulent se montrer à la hauteur de leur mission en redoublant de zèle pour tourner vers le bien, pour exercer à la vertu, pour pénétrer des principes et de l'esprit du christianisme, cette jeunesse que la Providence leur confie. Leur bonheur sera de la voir toujours présenter à l'admiration des hommes et aux applaudissements des anges une intelligence éclairée, une volonté forte, une âme sans tache, une conscience sans remords, un front sans nuage et un corps sans souillure.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME — *Au Vatican.* — Dernièrement, S. Em. le cardinal Mocenni, chargé de l'administration des sacrés palais apostoliques, a présenté au Saint-Père les exemplaires en argent et en bronze de la médaille commémorative qui chaque année est frappée à l'occasion de la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

Le cardinal Mocenni était accompagné par le chevalier François Bianchi, graveur des SS. PP. AA.

La médaille porte l'effigie du Saint-Père avec l'inscription :

LÉO XIII PONT. MAX. AN. XXIV

Sur le revers est représenté le monument que Léon XIII a fait ériger, en 1891, à Innocent III dans la basilique de Saint-Jean de Latran.

En exergue, il y a l'inscription suivante :

SEPULCRUM INNOCENT III. IN LATERANO EXTRUCTUM

Le Saint-Père a loué le chevalier Bianchi pour l'exécution parfaite de cette médaille.

— *Un acte important de Léon XIII.* — Les plus graves préoccupations d'ordre international n'empêchent point l'âme vigoureuse du Souverain-Pontife de poursuivre le cours des réformes financières qu'il a déjà accomplies nombreuses durant son long pontificat, et qui sont toujours marquées au coin de la plus scrupuleuse justice et du bien général de l'Eglise.

L'*Osservatore Romano* a publié récemment un *motu proprio* du 11 juin, adressé à S. Em. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, par lequel sont supprimés en principe, à partir du 1er juillet prochain, les droits et les émoluments que recevaient jusqu'à présent certains employés de chancellerie et de daterie appelés *vacabilisti*. C'est, pour Rome, un grave événement financier.

Dans les temps passés, des familles romaines qui avançaient au Saint-Siège une somme d'argent déterminée, recevaient en échange le droit à certains emplois, appelés *uffici vacabili*. Ces emplois donnaient le droit de toucher des émoluments payés par le Saint-Siège, et un tant pour cent sur les frais de chancellerie.

Mais avec le cours des années — et même des siècles — des abus se sont introduits ; et Léon XIII en arrivant au trône pontifical a trouvé un certain nombre de ces *vacabilisti* qui n'avaient aucun titre pour appuyer leurs droits.

Après avoir dûment constaté cet état de choses, et les inconvénients résultant de cette institution elle-même, Léon XIII supprime la distribution des taxes et émoluments aux *vacabilisti*.

Les droits seront d'ailleurs respectés : jusqu'au 31 décembre, ceux qui présenteront, à une commission nommée par le Pape, les titres prouvant la nature et la provenance des *vacabili* possédés par eux, recevront une compensation équitable, mais sans avoir le droit de ré-

clamer un *vacabile* quelconque de chancellerie ou de daterie.

Dans la lettre où il communique le *motu proprio* du Pape à LL. EEm. le cardinal Parrocchi, vice-chancelier de la sainte Eglise romaine, et le cardinal Aloisi Masella, pro-dataire, S. Em. le cardinal Rampolla annonce que le Pape, par concession paternelle, accorde à toutes les personnes qui se trouvent atteintes par cette mesure, le droit de toucher dans les six mois prochains, les mêmes allocations mensuelles que dans le deuxième semestre de 1900

Angleterre. — *L'épiscopat irlandais et la marine britannique.* — J'ai eu l'occasion d'appeler votre attention à plusieurs reprises sur l'admirable organisation de l'aumônerie catholique dans l'armée anglaise. Il n'en est malheureusement pas de même dans la marine. Les arrangements religieux, pour les catholiques appartenant à la flotte, sont très défectueux. Après avoir épuisé en vain les représentations, les évêques catholiques d'Irlande viennent de frapper un grand coup. Réunis en synode au collège de Maynooth, ils ont publié un appel solennel à tous les parents catholiques pour les adjurer de ne pas laisser leurs enfants prendre du service dans la marine britannique jusqu'à ce que satisfaction ait été donnée à leurs plaintes légitimes.

BIBLIOGRAPHIE

Actes Episcopaux

SHERBROOKE, 25 juin 1900. — *Circulaire au clergé.*

- I A la mémoire de Mgr L.-Z. Moreau.
- II Retraite ecclésiastique.
- III Visite pastorale.
- IV Itinéraire de la visite.

PEMBROKE, 26 juin 1901. — *Circulaire au clergé.*

- I Retraite Ecclésiastique.
- II Pèlerinage.
- III Solennité du Sacré-Cœur de Jésus.